



MAIRIE
DE
FERMANVILLE

CONSEIL MUNICIPAL
LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES ET APPROUVEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE SA SEANCE DU 04 JUIN 2026

Légalement convoqué le conseil municipal s'est réuni le 04 juin 2026 à 18h30 en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard RAOULT, Maire.

Il a examiné les points suivants :

N°	Si soumis à délibération, n° de la délibération	POINT ÉVOQUE	DÉCISION
1	D2026-40	Désignation d'un (e) secrétaire de séance	APPROUVÉ – Unanimité
2	D2026-41	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 avril 2026	APPROUVÉ – Unanimité
3	D2026-42	Modification de la délibération n°D2026-13 du 21 mars 2026 relative aux délégations du conseil municipal au maire suivant l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales	APPROUVÉ – Unanimité
4	D2026-43	Approbation du règlement intérieur du conseil municipal	APPROUVÉ - 10 voix pour / 3 abstentions
5	D2026-44	Décision modificative n°1 – Budget M57	APPROUVÉ – Unanimité
6	D2026-45	Personnel communal – Modification du temps de travail de deux postes	APPROUVÉ - 12 voix pour / 1 abstention
7	D2026-46	Personnel communal – Création de postes au titre de l'avancement de grade	APPROUVÉ – Unanimité
8	D2026-47	Remise gracieuse accordée à titre exceptionnel sur sommes indûment perçues	APPROUVÉ – Unanimité
9	D2026-48	Attribution d'une aide exceptionnelle au titre de l'action sociale	APPROUVÉ – Unanimité
10	D2026-49	Désaffectation d'un délaissé de voie - Inglemare	APPROUVÉ - 12 voix pour / 1 abstention

Liste affichée et mise en ligne conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

Bernard RAOULT

Mairie, 5 la Heugue 50840 FERMANVILLE
☎ 02.33.88.56.66 ✉ mairie@fermanville.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi de 9 h à 12 h, le jeudi de 14 h à 18 h, le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h